



**eib**  
à distance

LE CHOIX  
D'UNE AUTRE  
SCOLARITÉ



2025-2026  
**MATERNELLE**  
construire les bases ensemble



**Découvrez notre école EIB à distance,  
spécialiste de l'école à la maison.**



# QUI SOMMES-NOUS ?



## L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE

Notre école a été **fondée en 1957** par une équipe d'enseignants afin de proposer des cours sérieux en dehors de l'école présentielle avec la création d'une **école à distance**.

Depuis 2017, notre école fait partie du groupe d'écoles internationales **Globeducate** et a pris le nom d'**EIB à distance** depuis mars 2023.



## LE SPÉCIALISTE DE L'ÉCOLE À LA MAISON

L'**EIB à distance** est une école privée hors contrat. **Spécialiste de l'enseignement à distance**, elle est déclarée auprès du **rectorat de l'Académie de Paris**.

Notre école propose les classes **de la maternelle à la terminale** à l'aide d'un programme d'enseignement complet (français, mathématiques, découverte du monde : histoire, géographie, sciences, anglais...) et couvre les attendus des **programmes de l'Éducation Nationale**.

Elle permet de suivre une classe **entièrement de chez soi** en obtenant un **dossier scolaire complet** : relevés de notes, bulletins, avis de passage...



Notre équipe vous renseigne  
**+33 (0) 1 42 71 92 57**

**L'EIB à distance est une école privée hors contrat d'enseignement à distance pour les classes de la maternelle à la terminale, déclarée auprès du rectorat de l'Académie de Paris.**



**Nous vous aidons pour les démarches de demande d'autorisation à effectuer pour scolariser votre enfant à domicile :**

Avant chaque rentrée, les parents doivent envoyer une demande d'autorisation à leur DSDEN pour suivre une instruction à domicile. L'équipe de l'EIB à distance vous accompagne dans la préparation de cette demande.



**Les contrôles administratifs sont facilités :**

Le contrôle social de la mairie a lieu tous les deux ans.  
Le contrôle pédagogique est effectué chaque année par l'inspecteur de la circonscription (Académie) : il évalue l'avancement de la scolarité de l'enfant.  
Avec l'EIB à distance, vous disposez de relevés de notes et de bulletins à présenter.  
Notre équipe vous accompagne dans la préparation de ces rendez-vous sur simple demande.



**Loi du 24 août 2021 :**

Il est nécessaire d'adresser une demande d'autorisation à la DSDEN de votre département pour faire l'école à la maison, entre le 1er mars et le 31 mai précédant la rentrée scolaire. Cette demande d'autorisation, à envoyer via le formulaire [Cerfa 16212](#), concerne les élèves âgés de 3 à 16 ans révolus et résidant sur le sol français et peut être accordée pour quatre motifs (handicap ou état de santé, activités sportives ou artistiques intensives, éloignement géographique ou itinérance en France et situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif). Il est possible de solliciter une autorisation en dehors de la période prévue pour des motifs apparus postérieurement à cette dernière (régime dérogatoire). Notre équipe vous accompagne dans ces démarches.

**En savoir plus** 



**Le retour dans le système scolaire est tout à fait possible.**

Au cours du primaire, il se fait en général sans aucune formalité. Au cours du secondaire, le directeur de l'établissement peut proposer un test de niveau, que nos élèves réussissent aisément.

# ASPECTS JURIDIQUES

**Nous délivrons un certificat de scolarité qui ouvre droit à l'allocation de rentrée scolaire (ARS).**



Notre équipe vous renseigne  
**+33 (0) 1 42 71 92 57**

# NOS SCOLARITÉS



## SCOLARITÉ COMPLÈTE

Pour suivre la classe  
entièrement de chez soi



## OU MATIÈRES À LA CARTE

Pour approfondir une ou  
plusieurs matières, en  
soutien/remise à niveau  
ou en complément d'une  
scolarité à l'étranger

- **Inscription possible à tout moment de l'année**
- **Pour une année ou par trimestre**
- **Scolarité au rythme de l'enfant**
- **Entre 1 et 5 devoirs par trimestre et par matière selon les niveaux**
- **Un suivi personnalisé et proche de l'élève**
- **Un soutien permanent aux parents**
- **Une réunion de rentrée**
- **Une réunion annuelle parents / professeurs**

**Au sein de notre établissement, tout est mis en œuvre pour favoriser une scolarité réussie en toutes circonstances.**



# NOS SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Des supports pédagogiques conçus avec soin pour une maternelle réussie

- **Inès et Marco**, deux personnages curieux et vivants qui grandissent avec l'enfant



Nos personnages Inès et Marco ont été conçus par l'équipe pédagogique pour rendre les leçons plus attractives pour les enfants.

Par le phénomène d'identification, nos petits personnages constituent un élément de motivation et d'inspiration pur les enfants.



- **Des fascicules papier pratiques** contenant toutes les consignes et exercices



- Extraits de cours



Petite section



Moyenne section



Grande section



### TARIFS 2025 / 2026 - SCOLARITÉ COMPLÈTE

Classe	Durée	Montant <sup>1</sup>	Frais de dossier*	TOTAL
PETITE SECTION	À l'année	450 €	+65 €	515 €
	Par trimestre	150 €	+65 €	
MOYENNE SECTION	À l'année	480 €	+65 €	545 €
	Par trimestre	160 €	+65 €	
GRANDE SECTION	À l'année	660 €	+65 €	725 €
	Par trimestre	220 €	+65 €	

<sup>1</sup> Remise de 10% sans envoi postal.

\* Uniquement pour les nouveaux inscrits.

Pour une inscription à l'année, paiement possible en 1, 3 ou de 4 à 9 fois avec un premier acompte de 30% + les frais de dossier. Le dernier paiement devant être programmé au plus tard en juin 2026.

**PRINCIPALES MODALITÉS ET CONDITIONS D'APPLICATION** Les tarifs 2025 / 2026 sont exprimés en euros et annulent et remplacent les précédents. Les frais de dossier ne sont pas déductibles des frais de scolarité : ils s'appliquent seulement la première année et doivent être réglés intégralement lors de l'inscription.

**Mode de règlement** : CB ou virement.

**Cours sans envoi postal** : -10 %.

**Cours sans correction** : -15 %.

**Politique de réduction familles pour la scolarité complète** : - 5 % dès 2 inscrits, - 8 % dès 3 inscrits, - 10 % à partir du 4<sup>ème</sup> inscrit, hors frais de dossier.

**Inscriptions** : il est entendu que toute fausse déclaration indiquée lors de l'inscription peut entraîner la résiliation du contrat (30 % du montant total nous restant dû) et donc l'annulation de l'inscription de l'élève. Tout trimestre commencé est dû.



# VOTRE ESPACE EN LIGNE POUR UN MEILLEUR SUIVI

Vous disposez d'un **espace en ligne personnel** dont les identifiants vous sont communiqués dès confirmation de votre inscription. Cela vous donne accès :

- aux **cours** (identiques aux manuels reçus par colis) et aux pistes audio en ligne pour l'apprentissage des langues ;
- aux **devoirs** et aux corrigés types (débloqués dès le retour de la correction) ;
- aux **résultats** de votre enfant (les notes obtenues aux devoirs sont mises à jour en temps réel) ;
- aux **relevés de notes** et bulletins trimestriels, que vous pourrez télécharger ;
- à une **messagerie en ligne** qui vous permet de communiquer au quotidien avec l'équipe pédagogique.



NOTRE ÉQUIPE  
À VOTRE ÉCOUTE  
du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



+33 (0) 1 42 71 92 57



admission@eib-adistance.com



76-78 rue Saint-Lazare, 75009 Paris

